

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA

COMUNE DE MBANDJOCK

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DEGESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALISATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

CENTER REGION

UPPER SANAGA DIVISION

MBANDJOCK COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

INTERNAL STRUCTURE OF ADMINISTRATIV
MANAGEMENT OF PUBLIC CONTRACT

DECISION MUNICIPALE N° 006/D/CMBA/SG/SIGAMP/2024

RENDANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES

N°005/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2024 DU 11 /04/2024 RELATIF AUX TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE MODERNE A MBANDJOCK, DANS LA COMMUNE DE
MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

Le Maire de la Commune de Mbandjock

-Chevalier du Mérite Camerounais-

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier du Cameroun ;
Vu La loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
Vu le Décret N° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code General des Impôts ;
Vu la loi N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Monsieur NANGA DANG Albert au poste de Préfet du Département de la Haute-Sanaga ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 Portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 000402/A/MINDDEVEL/DCTD du 03 Aout 2020 constatant l'élection du Maire à l'issu de la session ordinaire du conseil Municipal du 17 Juillet 2020 dans la Commune de Mbandjock ;
Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des Marchés Publics ;
Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n°000001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu La circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de L'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités pour l'exercice 2024 ;
Vu le dossier d'appel d'offres N° 005/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2024 du 11/04/2024 pour les travaux de construction d'une gare routière moderne à Mbandjock, dans la Commune de Mbandjock ; Département de la Haute-Sanaga ; Région du Centre.
Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
Vu le Budget de la Commune de Mbandjock, exercice 2024,
Considérant les nécessités de service,

D E C I D E

Article1 : l'Appel d'Offres National Ouvert :

N°005/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2024 du
11/04/2024 relatif aux Travaux de Construction d'une gare routière moderne à
Mbandjock, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre, est pour
compter de la date de signature de la présente décision déclaré infructueux.

Article 2 : le présent appel d'offres sera relancé en procédure d'urgence dès
publication du dossier d'appel d'offres.

Article : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où
besoin sera.

Mbandjock, le 27 MAI 2024



Nyango'
Angèle Nyango'
épouse Bikme
Chevalier du Mérite Camerounais
Maire de la Commune de MBANDJOCK

Copie à:

- PREFET/HS
- DDMAP/H/S
- ARMP/CE
- PRESIDENTE/CIMP
- ARCHIVES